

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 juin 2014

Délibération n° 2014-06-24- 106

<b>OBJET :</b>	<b>Approbation de la convention de partenariat avec l'association ELASTOPÔLE Pôle de Compétitivité Caoutchouc et Polymères dans le cadre du transfert des financements communaux des partenaires économiques</b>
----------------	--

### EXPOSE DES MOTIFS

Créée en 2007, l'Association ELASTOPOLE a pour objet de favoriser le développement de la filière « caoutchouc et polymères », tout en soutenant parallèlement les activités périphériques amont et aval.

Le Pôle se définit comme la combinaison, sur un espace géographique donné, d'entreprises, de centres de formation et d'unités de recherche publiques et privées engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projets communs dans le domaine du caoutchouc et, plus généralement, dans celui des polymères d'origine naturelle et des polymères synthétiques.

Cette mise en réseau des ressources et des compétences :

- vise à favoriser l'innovation et la valorisation des produits et services sur les marchés internationaux et à contribuer ainsi à améliorer les performances des entreprises de la filière
- vise à contribuer à faire émerger des projets structurants avec la création d'entreprises industrielles et tertiaires sur les territoires concernés

Pôle inter-régional à vocation nationale et à ambition européenne, Elastopôle concerne principalement 4 régions : le Centre, l'Île de France, l'Auvergne et les Pays de la Loire ; et compte près de 120 adhérents, entreprises, établissements de Recherche et de Formation.

Lors de son assemblée générale en juin 2014 sera présenté le projet de contrat de performance du pôle pour la période 2014-2018, qui sera signé au cours de cette année avec les financeurs du pôle. Ce contrat définit les axes stratégiques et la feuille de route du pôle.

L'activité du Pôle Elastopôle est particulièrement liée au territoire Seine Amont dans la mesure où sont concentrées à Vitry-sur-Seine, dans le Centre français du Caoutchouc et des polymères, plusieurs structures professionnelles de la filière :

- Le LRCCP, Laboratoire de recherche et de contrôle caoutchouc et plastiques,
- Le SNCP, syndicat national des caoutchoucs et Polymères qui regroupe l'ensemble de la profession du caoutchouc
- L'IFOCA, institut national de formation et d'enseignement professionnel du caoutchouc, structure unique en France,
- L' AFICEP, association française des ingénieurs du caoutchouc

D'autres acteurs et compétences intéressant cette filière sont aussi présents sur le territoire comme l'IMCPE (institut de chimie et des matériaux de Paris Est basé à Vitry, l'IUT de Créteil-Vitry, les entreprises ADDIX et DJP mais aussi le centre d'essais de la SNCF.

Elastopôle entretient des liens privilégiés avec des réseaux structurés du territoire comme Matériaupôle. Ces liens avec les autres filières et réseaux du territoire seront renforcés en 2014 avec l'installation prochaine sur le site du CNCP à Vitry-sur-Seine de Matériaupôle, de DEFI-Mécatronic et de la mission d'appui aux filières et à l'innovation de la Communauté d'agglomération Seine-Amont, favorisant les liens avec Soliage-Silver Valley et le cluster eau-milieusols.

Dans ces conditions il apparaît important de poursuivre l'accompagnement du Pôle de Compétitivité Caoutchouc et Polymères fait par la Ville de Vitry-sur-Seine, par la mise en place d'une convention annuelle de partenariat et précisant notamment les actions spécifiques au territoire telles qu'un travail de rapprochement avec les acteurs économiques locaux comme Matériaupôle, Défi Mécatronic, Soliage -Silver Valley et le Cluster Eau-Milieusols ainsi qu'un travail de promotion et de communication sur les métiers du Caoutchouc au près d'un public jeune.

## **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

### **APRES EN AVOIR DELIBERE,**

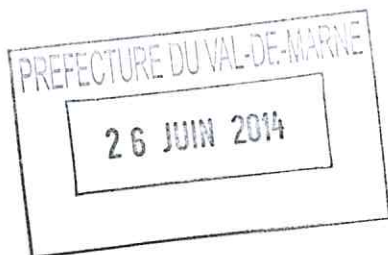
- Vu l'exposé des motifs,
- Vu la délibération du conseil communautaire du 12 décembre 2013 définissant l'intérêt communautaire en matière de développement économique et de politique de la Ville
- vu le projet de convention entre l'association ELASTOPÔLE Pôle de Compétitivité Caoutchouc et Polymères et la Communauté d'Agglomération Seine Amont
- vu la demande de soutien de l'association ELASTOPÔLE en date du 16 avril 2014
- vu le budget communautaire
- considérant l'intérêt que représente l'action de l'association ELASTOPÔLE Pôle de Compétitivité Caoutchouc et Polymères pour le soutien au développement des PME et de l'image du territoire

## **DELIBERE**

**Article 1** : autorise le Président à signer la convention avec l'association ELASTOPÔLE Pôle de Compétitivité Caoutchouc et Polymères.

**Article 2** : approuve le versement d'une subvention à hauteur de 15 000 €.

**Article 3** : dit que les crédits sont inscrits au budget communautaire.



  
Pierre Gosnat  
Président de la Communauté d'agglomération  
Seine-Amont